

## Fonctionnement des Déchèteries

### FONCTIONNEMENT DES DÉCHÈTERIES

Les déchèteries sont des sites destinés à recevoir les déchets qui ne peuvent pas être collectés sur les points d'apport collectif (regroupement des conteneurs d'ordures ménagères et de tri) en raison de leur nature, de leur poids ou de leur volume.

Au fur et à mesure des années, de nouvelles filières de tri se mettent en place pour valoriser les déchets au maximum. Actuellement, il en existe une trentaine. Cette évolution contribue, en partie, à réduire la quantité envoyée en enfouissement.

**Il est donc essentiel que chaque usager respecte les consignes présentes sur les panneaux ou communiquées par l'agent de déchèterie. De ces gestes dépendent la qualité des dépôts.**

#### ***Pour optimiser votre venue et réduire le temps d'attente :***

- ◆ Pensez à votre carte d'accès. Sans elle, vous ne pourrez pas entrer dans la déchèterie ;
- ◆ Préparez vos déchets (ex : cartons pliés et sans polystyrène, textiles non humides dans un sac fermé) ;
- ◆ Triez-les et rangez-les dans votre véhicule en fonction de l'organisation de la déchèterie (un plan vous sera remis lors de votre passage) ;
- ◆ Si vous avez une remorque, couvrez-la avec un filet ou une bâche pour éviter les pertes sur la voie publique. C'est une obligation du code de la route qui impose de sécuriser son chargement.

#### ***Chaque usager doit :***

- Respecter la **limitation des apports à 2m<sup>3</sup> par jour d'ouverture** ;
- Respecter les agents et suivre les instructions relatives aux consignes de sécurité, de tri et de quantité ;
- Respecter les règles de circulation ;
- Respecter les équipements et la propreté du site.

#### ***Il est rappelé qu'il est strictement interdit de :***

- Venir avec un véhicule de plus de 3,5 tonnes ;
- Déposer des déchets en dehors des endroits prévus à cet effet ;
- Récupérer des objets ;
- Descendre dans les bennes ;
- Entrer dans le local des déchets dangereux ;
- Fumer sur le site.

**En cas d'apports importants et exceptionnels en déchèterie (déménagement, succession...), renseignez-vous sur les modalités d'accès pour faciliter les dépôts.**



**Règlement intérieur complet disponible en déchèterie et sur le site internet.**

#### ***Zoom sur le rôle de l'agent de déchèterie***

Dans chaque déchèterie, l'agent de déchèterie a pour rôle d'accueillir et d'orienter les usagers en leur indiquant le ou les contenants / zones de dépôts appropriés au type de déchets apportés et assure le bon fonctionnement du site.

A ce titre, il :

- Contrôle et/ou refuse l'accès à des utilisateurs (particuliers, entreprises...) et le dépôt de certains déchets ;
- Informe et oriente les usagers en respectant les règles de courtoisie, afin d'obtenir un tri conforme aux exigences des filières ;
- Veille à assurer la bonne réception des déchets dangereux et leur rangement dans les conteneurs spécifiques.

**Il applique les règles fixées par le conseil communautaire.**